

## LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR POUR PASSEPORT MAJEUR

### **ORIGINAUX + PHOTOCOPIES de tous vos documents**

Lundi 9h00 - 11h30

Mardi 9h00 - 11h30

Mercredi 9h00 - 11h30 et 13h30 - 16h00

Jeudi 9h00 - 11h30

Vendredi 9h00 - 11h30 et 13h30 - 15h00

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS : 04 66 61 80 08 ou 04 66 61 58 73**

#### **1ère demande:**

\_Formulaire de demande à retirer à la Mairie de votre domicile ou sur Internet

\_Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans (original + photocopie) ou acte de naissance de moins de 3 mois (original)

\_Justificatif de domicile récent (impôts, EDF, téléphone...) original + photocopie recto verso

\_1 photo d'identité de moins de 6 mois format 35x45 (front dégagé, bouche fermée, pas de lunettes...)

\_86 euros de timbres fiscaux à se procurer dans les tabacs, Trésor public ou sur Internet

<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>

#### **Renouvellement:**

\_Formulaire de demande à retirer à la Mairie de votre domicile ou sur Internet

\_Ancien passeport à fournir ( + photocopie de la page 2 et 3)

*Si le passeport est périmé depuis plus de 5 ans, il faut en plus de celui-ci un justificatif d'identité supplémentaire : Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans (original et photocopie) ou acte de naissance de moins de 3 mois (original)*

\_Justificatif de domicile récent (impôts, EDF, téléphone...) original + photocopie recto verso

\_1 photo d'identité de moins de 6 mois format 35x45 (front dégagé, bouche fermée, pas de lunettes...)

\_86 euros de timbres fiscaux à se procurer dans les tabacs, Trésor public ou sur Internet

<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>

#### **Perte ou vol :**

\_Formulaire de demande à retirer à la Mairie de votre domicile ou sur Internet

\_Carte d'identité valide ou périmée depuis moins de 5 ans (original + photocopie) ou acte de naissance de moins de 3 mois (original)

\_Justificatif de domicile récent (impôts, EDF, téléphone...) original + photocopie recto verso

\_1 photo d'identité de moins de 6 mois format 35x45 (front dégagé, bouche fermée, pas de lunettes...)

\_86 euros de timbres fiscaux à se procurer dans les tabacs, Trésor public ou sur Internet

<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixTimbres.jsp>

\_ En cas de perte :Attestation de perte à remplir en Mairie au moment du dépôt du dossier \_ En cas de vol : Déclaration de vol à fournir

#### **Cas Particuliers :** *En cas d'hébergement du demandeur il faut fournir :*

\_Lettre de l'hébergeant indiquant qu'il vous héberge depuis plus de 3 mois à son domicile ( original )

\_Justificatif de domicile récent (impôts, EDF, téléphone...) original + photocopie recto verso

\_Pièce d'identité valide (carte d'identité ou passeport) de l'hébergeant (original + photocopie)